

# Communiqué : La collaboration des organismes des communautés de langues officielles en situation minoritaire porte ses fruits!

## POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Grâce à l'action concertée d'organismes représentant les intérêts et les besoins des communautés linguistiques en situation minoritaire francophones et anglophones, notamment en radiodiffusion, la qualité des processus de consultation publique du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) sera désormais améliorée.

## L'obligation et la manière de consulter sont renforcées

**Ottawa, le 15 décembre 2022** – Après l'étude article par article au Sénat du projet de loi C-11, *Loi sur la diffusion continue en ligne*, les modifications structurantes à l'article 5 de la loi sont maintenues, assurant ainsi que le processus de consultation de nos communautés par le CRTC sera bonifié et consolidé. La Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) célèbre ce succès avec ses membres, l'Alliance des producteurs francophones du Canada (APFC) et l'Alliance nationale de l'industrie musicale (ANIM), ainsi qu'avec ses partenaires représentant les communautés anglophones en situation minoritaire au Québec, soit le Quebec English-language Production Council (QEPC), le English Language Arts Network (ELAN) et le Quebec Community Groups Network (QCGN).

La collaboration de nos organismes a porté ses fruits et nous en sommes très fiers. Le fait de mutualiser nos ressources et nos expertises nous a permis d'atteindre nos buts. C'est d'abord le Quebec English-language Production Council (QEPC) qui a proposé que la loi soit plus précise en vue d'assurer des consultations effectives du CRTC auprès des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Nos organismes se sont vite ralliés à cette perspective et ont entrepris de faire front commun à ce sujet, en plus de multiplier les représentations pour veiller à mieux tenir compte de la situation particulière et des réalités de nos milieux.

## Vers la pleine participation de nos communautés

Nous en profitons pour remercier nos représentants parlementaires, en particulier le sénateur René Cormier et le député Anthony Housefather qui ont vu, comme nous, la nécessité d'enchâsser ce principe dans la loi. Nous sommes convaincus que grâce à cette avancée, l'écoute de nos représentations auprès du CRTC sera plus active, ce qui nous mènera aux meilleures décisions structurantes possibles pour la pleine participation et l'accès de nos communautés au système canadien de radiodiffusion.

Pour mieux connaître nos organisations, veuillez consulter les liens suivants :

- [Fédération culturelle canadienne-française \(FCCF\)](#)
- [Alliance des producteurs francophones du Canada \(APFC\)](#)
- [Alliance nationale de l'industrie musicale \(ANIM\)](#)
- [Quebec English-language Production Council \(QEPC\)](#)
- [English Language Arts Network \(ELAN\)](#)
- [Quebec Community Groups Network \(QCGN\)](#)

## Vers la pleine participation de nos communautés

La FCCF est l'unique porte-parole national de l'écosystème artistique et culturel en contexte francophone minoritaire. Pour élever la voix du secteur jusqu'aux plus hautes sphères au pays, elle s'appuie sur un réseau dynamique de 22 membres provinciaux, territoriaux et nationaux engagés et diversifiés qui fournissent des services culturels essentiels sur le terrain de la francophonie en milieu minoritaire au Canada.

– 30 –

Pour plus d'informations

Manon Henrie-Cadieux

Directrice, Stratégie et relations gouvernementales

[strategies@fccf.ca](mailto:strategies@fccf.ca)